

Résumé

Avec un taux de chômage établi à 9,8 % de la population active en France métropolitaine en 2013, la question de l'allègement du coût du travail pour dynamiser les embauches refait surface.

La baisse du coût du travail fait débat parmi les économistes : si pour certains elle représente un levier majeur pour relancer l'emploi, d'autres avancent

au contraire qu'en période de récession la réduction du coût du travail, en diminuant la demande de biens, ne permet pas de relancer l'emploi et que les exonérations de cotisations entraînent des augmentations de salaire sans effet notable sur l'emploi. Qu'en est-il vraiment ?

Pour répondre à cette question, l'étude *Alléger le coût du travail pour augmenter l'emploi : les clés de la réussite* présente une évaluation de l'impact du dispositif « zéro charges » mis en place entre décembre 2008 et décembre 2009, menée en collaboration avec Thomas Le Barbanchon¹, ainsi qu'une revue de la littérature existant sur d'autres évaluations comparables concernant l'impact de la baisse du coût du travail sur l'emploi.

« Zéro charges » : un impact fort et rapide sur l'emploi

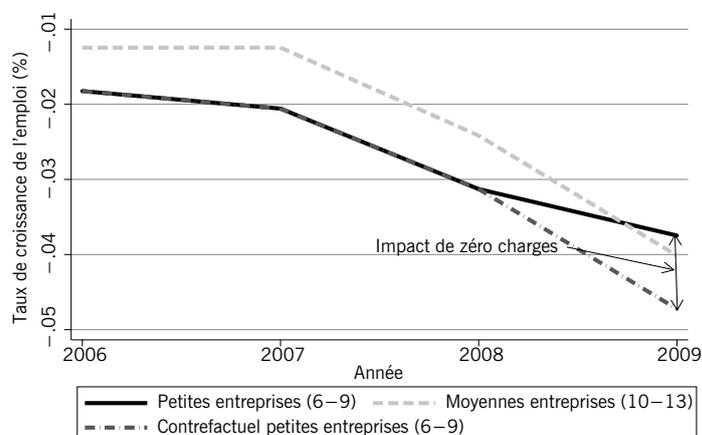
Fin 2008, en pleine récession, le dispositif « zéro charge » a été lancé. Il exonérait les entreprises de moins de 10 salariés de cotisations patronales pour toute embauche – ou renouvellement de CDD de plus d'un mois – d'un salarié rémunéré en dessous de 1,6 fois le SMIC, réalisée avant le 31 décembre 2009. Ce dispositif a réduit le coût du travail de 12 % pour une embauche au niveau du salaire minimum.

L'évaluation de « zéro charges » compare les évolutions de l'emploi d'un groupe « témoin », composé d'entreprises de six à neuf salariés qui ont bénéficié des exonérations de charges avec un groupe « de contrôle » constitué d'entreprises similaires de dix à treize salariés inéligibles au dispositif. Deux constats en ressortent :

- **le dispositif a eu un impact fort et rapide sur l'emploi.** Ainsi, une diminution de 1 % du coût du travail a entraîné un accroissement de 2 % de l'emploi au bout d'un an, aboutissant à la création de 30 000 emplois, avec un impact visible dès trois mois ;

- **le coût net d'un emploi créé grâce à « zéro charges » est quasi nul pour les finances publiques** puisqu'il met fin aux revenus de transfert pour la personne embauchée qui acquitte par ailleurs impôts et cotisations sociales.

Taux de croissance de l'emploi dans les entreprises de 6 à 9 salariés et dans les entreprises de 10 à 13 salariés.



La droite « contrefactuel » représente l'évolution du taux de croissance de l'emploi des petites entreprises en l'absence de « zéro charges ».

Emploi et coût du travail : une relation forte et subtile

Cette étude compare ensuite les résultats de « zéro charges » à ceux obtenus par d'autres évaluations portant sur le lien entre coût du travail et emploi afin d'en comprendre les divergences. La connaissance empirique de la sensibilité de la demande de travail à son coût est très incomplète et les études de qualité sur ce sujet sont peu nombreuses car la plupart des évaluations souffrent de biais : calcul sur la base de baisses du coût du travail simulées, anticipation par les entreprises des allègements, comparaisons d'entreprises très différentes, difficulté d'accès aux bases de données des entreprises, présence d'autres variables qui peuvent influencer l'évolution de l'emploi (telles que les capacités d'innovation et de gestion des entreprises et les changements de productivité), etc.

Les études les plus convaincantes parviennent à des ordres de grandeur similaires à ceux obtenus pour « zéro charges ». La raison en est simple : **à proximité du SMIC, le taux de chômage des personnes susceptibles d'être embauchées est élevé. Les entreprises n'ont pas besoin de se faire concurrence en augmentant les salaires pour embaucher. Toute aide à l'embauche réduit donc à plein le coût du travail et augmente l'emploi.** Cela survient dans un contexte où le coût du travail en France au niveau du salaire minimum

¹ Cahuc, Carcillo et Le Barbanchon, *Hiring subsidies in bad times: do they work*, 2014.

est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE et exerce une véritable contrainte sur les embauches dans de nombreux pans de l'économie.

Deux autres constats importants ressortent également :

- **l'emploi est très sensible à son coût en France, dès lors que l'on considère les faibles niveaux de qualification, particulièrement dans le contexte d'un salaire minimum élevé ;**
- **l'élasticité de l'emploi par rapport à son coût est beaucoup plus faible pour des niveaux de rémunération moyens.**

Les choix de ciblage des allègements de charges et leurs effets

Partant de ces observations, l'étude compare l'effet sur l'emploi d'un allègement ciblé sur les bas salaires à celui d'un allègement non ciblé. L'impact du coût du travail sur l'emploi dépend des comportements des entreprises et de ceux des ménages et c'est l'interaction entre l'offre et la demande de travail qui détermine l'effet des baisses de cotisations.

Lorsque le niveau du salaire est rigide, car fixé par un minimum légal, comme le SMIC en France, les allègements de charges ont des effets importants sur la demande de travail et sur l'emploi à condition d'être ciblés sur des personnes

faiblement qualifiées occupant des emplois rémunérés au salaire minimum.

À l'inverse, dans le cas des salaires supérieurs au minimum légal librement fixés par le jeu du marché, un accroissement de la demande de travail se traduit essentiellement par une augmentation des salaires et un faible impact sur l'emploi.

Ainsi, si la baisse du coût du travail s'applique à tous les salaires de manière indifférenciée, elle se traduira essentiellement par des hausses de salaire et peu de créations d'emplois. En fin de compte, le coût du travail baissera très peu, l'impact sur le chômage sera négligeable et la compétitivité des entreprises ne s'améliorera pas.

Cette étude sur la sensibilité de l'emploi au coût du travail devrait rendre optimiste sur les capacités de la France à résorber rapidement une partie significative du chômage. En France, actuellement, l'emploi au niveau des bas salaires est en effet sensible au coût du travail – plus sensible qu'on ne le pensait jusque-là –, et une réduction de ce dernier peut entraîner des créations massives d'emploi à l'horizon de quelques mois seulement, comme l'indique l'expérience récente de « zéro charges ». Les résultats indiquent que les réductions de charges sur le coût du travail devraient être ciblées sur les bas salaires, à proximité du SMIC, pour créer des emplois et réduire significativement le chômage. C'est à ces niveaux de salaires que les entreprises sont les plus sensibles, et c'est pour ce type d'emploi qu'il y a le plus de candidats actuellement au chômage.